



Ce que tu as donné, en d'autres fleurira.



Sa chère épouse :

Anne Collaud-Cantin, à Grolley

Ses enfants :

Serge Collaud et son amie Valérie, à Avry

Muriel Chatagny-Collaud, à Grolley

Xavier Collaud et son épouse Eva, à Bruxelles

Ses petits-enfants :

Julie, Mathieu et Méline, et leur papa

Charline, Elisa, et leur maman

Céleste

Ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs et familles :

†Elian et †Claudia Collaud-Emery

Yolande Collaud

Eric et Francine Collaud-Curchod

Ses belles-sœurs et beaux-frères et familles :

†Marie-José et Marcel Godel-Cantin, et son amie Hanny

†Marcel et †Roselyne Cantin-Verdon

Yves et Monique Cantin-Andrey

Albin et †Marie-France Cantin-Verdon

†Pierrette Cantin

Lucienne et Nicolas Bersier-Cantin

Charles et Edmée Cantin-Quillet

Ses filleuls :

Séverine, Christine, Gaël, Loïc et Camille

Les familles proches et alliées ainsi que l'ensemble de ses ami·e·s,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Germain COLLAUD

qui s'est endormi sereinement le vendredi 23 octobre 2026, dans sa 75^{ème} année, après un long chemin marqué par la maladie qu'il a supportée avec force, courage et humilité, entouré de l'amour des siens et réconforté par la grâce des sacrements.

La célébration du dernier adieu aura lieu en l'église de Grolley, le lundi 26 octobre 2026, à 14h30, suivie de la crémation.

Germain repose à la chapelle de l'Adieu, à Grolley, où la famille sera présente le dimanche soir 25 octobre 2026, de 18h30 à 20h00.

La famille remercie chaleureusement tous ses médecins, ainsi que l'équipe de Voltigo, pour leurs précieux soins et leur accompagnement bienveillants.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un geste en faveur de la mission de Monseigneur Félicien N'TAMBUE au Congo pour le complexe scolaire du St-Sauveur de Kinshasa (Banque Raiffeisen), IBAN CH34 8080 8005 5872 2228 7, au nom de Raphaël Pittet, à Grolley, (avec la mention *deuil Germain Collaud*).

Adresse de la famille : Anne Collaud-Cantin, Route de la Fin de la Croix 4, 1772 Grolley.

Cet avis tient lieu de faire-part.